Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La chauve-souris, alliée du vigneron pour renforcer la biodiversité et le développement durable



Le saviez-vous ? Une chauve-souris qui pèse environ 10 grammes dévore à elle seule 3 000 insectes par nuit, prédateurs, papillons de nuit et chenilles, soit 6 kg de nuisibles par an ! De sorte que les viticulteurs ont besoin de moins traiter la vigne en insecticides et intrants et donc polluent moins l'environnement. C'est ce qu'expérimentent les Côtes du Rhône.

Ce constat « gagnant-gagnant » a été dressé par le Syndicat des Côtes du Rhône qui vient de signer un partenariat avec le Fonds Vert, le Groupe Chiroptères de Provence, basé dans les Alpes-de-Haute-Provence, qui protège ces petits mammifères, et la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) qui dispose d'un budget important pour notamment, préserver la biodiversité. Du coup, ruissellent 424 000€ sur 3 ans en faveur des Côtes du Rhône et cela ne coûte pas un centime d'euro aux vignerons de l'appellation qui ont autre chose à faire, entre la déconsommation de vin, les taxes Trump et la paperasse que leur impose l'administration.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« Nos vignobles, le long de la Vallée du Rhône, s'étendent sur 53 000 hectares, précise Damien Gilles, président du Syndicat. Nous avons un pôle environnement pour mener à bien des projets qui favorisent la biodiversité. L'installation de nichoirs pour les chauves-souris en est un. En plus, les vignerons n'ont pas besoin de s'en occuper. »



Nichoirs de types fissuricoles sur poteau au sein d'un domaine viticole (©A. Defrancq)

Du côté du Groupe Chiroptères de Provence, son directeur Emmanuel Cosson se félicite de l'accord. « Ces espèces sont en fort déclin, -43% en Région Sud à cause de l'artificialisation des sols et de la disparition de leur habitat, de la pollution lumineuse et de l'usage de pesticides qui réduisent leurs ressources alimentaires. Grâce à ce partenariat, des haies peuvent être plantées, des couverts végétaux posés qui abriteront ces pipistrelles. »

La valorisation du vitipastoralisme

À terme, des parcelles vont être sélectionnées, un diagnostic dressé, une cartographie connectée établie pour favoriser la gestion durable des sols viticoles. Des expositions sur les chauves-souris, auxiliaires des vignerons seront présentées dans les caves et caveaux de dégustation, au Lycée viticole d'Orange et pourquoi pas dans les écoles pour sensibiliser les jeunes générations.

Une façon de promouvoir la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) au sein du monde viticole, de valoriser le vitipastoralisme en réintroduisant des arbres, arbustes et espèces végétales adaptés aux changements du territoire qui régénèreront l'écosystème des AOC de la Vallée du Rhône. Le 2e vignoble

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

de France représente 4 500 familles de vignerons, qui, à terme, si cette opération était généralisée, pourraient vivre dans un monde moins pollué par les épandages de produits phytosanitaires. Signé uniquement en Vaucluse pour l'instant, ce partenariat pourrait bientôt être élargi à l'Occitanie et à la région Auvergne Rhône-Alpes et concerner toute la zone de Condrieu à Bellegarde, en passant par Cairanne et Beaumes-de-Venise.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) ©JM Bompar

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

DR